

TITRE RNCP MAGICIEN : Obtention par la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

Vous êtes déjà magicien ?
Il est possible d'obtenir tout ou partie de notre certification professionnelle
en passant par la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

Procédure

La validation des acquis de l'expérience (VAE) est une mesure qui permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle.

Vous devez pouvoir justifier d'au moins 1 an d'expérience à temps complet, soit 1607 heures (continu ou non), salariée ou non.

Plus d'infos générales ici : <https://vae.gouv.fr/>

Accueil

Suite à une demande écrite, présentant votre parcours et votre projet professionnel dans lequel s'inscrit la démarche de VAE, vous recevrez la **présente notice et le référentiel d'activité et de certification de notre Titre RNCP**.

Un **échange téléphonique** avec la responsable pédagogique est organisé pour clarifier et vérifier la cohérence de votre projet professionnel.

Test de positionnement

Nous vous proposons ensuite un RDV d'évaluation avec notre référent pédagogique pour **évaluer votre niveau, c'est-à-dire vous assurer que vous répondez au référentiel de compétences de notre certification professionnelle** (validé par France Compétences). C'est une façon aussi de vous aider à comprendre exactement dans quelle voie vous vous engagez.

Le test dure 2h environ pour **simuler l'épreuve du jury qui examinera votre dossier** :

- Nous vous posons un questionnaire test concernant le module « Culture et histoire de la magie » et le bloc de compétences n°6 (Adapter, entretenir et développer son activité).
- Nous vous demandons de présenter 1 tour par catégorie de magie (magie des cartes, magie des pièces, magie des objets, magie pour enfants, mentalisme)
- Ce test est filmé de façon à ce que le comité pédagogique puisse échanger puis vous aider au mieux dans votre positionnement.

Ce test n'est pas obligatoire. Il coûte 70 € HT, mais sera déduit du montant de votre parcours si vous poursuivez votre projet.

En fonction des résultats de ce test, nous serons à même de vous conseiller pour :

- **Ou suivre la procédure de VAE jusqu'au bout**, avec ou sans accompagnement de notre part
- **Ou choisir plutôt une procédure de VAP** (Validation des Acquis Professionnels) qui prévoit quelques heures de formation pour atteindre le niveau attendu par le jury.

1ère étape de la VAE : le livret 1

Vous complétez puis vous nous retournez le **Livret 1** ou « **Demande de recevabilité à la VAE** » dont voici le formulaire : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R10282>

Ce formulaire va nous permettre de vérifier :

- **L'authenticité de votre expérience d'au moins 1 an à temps complet, soit 1607 heures (continu ou non), salariée ou non.**
- **L'adéquation de cette expérience avec le référentiel d'activité de notre certification**

Nous apprécierons votre expérience sur la production d'outils d'usage courant dans la profession, attestant de la réalité de votre parcours et des conditions de pratique de l'activité :

- Contrats de travail, factures de prestation, contrat de bénévolat...
- Bulletins de salaire, attestations employeurs...
- Extraits vidéo de vos prestations
- Articles de presse
- Plaquettes, programmes, site internet, tout document de communication mentionnant votre nom et votre rôle
- Le cas échéant, justificatifs d'un parcours de formation : photocopies de certifications, diplômes, titres, attestations de stages, etc...
- Attestations ou recommandations du milieu professionnel

Le livret I est examiné par notre comité pédagogique.

Si la candidature n'est pas estimée recevable, vous recevez un « Rejet de recevabilité » (motivé) et vous êtes invité à présenter votre candidature ultérieurement, une fois les conditions réunies.

Si la candidature est estimée recevable :

- Vous recevez un « Avis de recevabilité » daté
- La date de votre passage devant le jury vous est communiquée
- Nous vous proposons un devis pour la suite de la procédure de VAE :
 - 2500 € HT pour une VAE avec un accompagnement complet sur la rédaction de votre livret II et l'examen de votre dossier par le jury
 - 1000 € HT pour une VAE sans accompagnement

2ème étape de la VAE : le livret 2

Le livret 2 (voir annexe n°1 ci-après) doit réunir les éléments permettant d'identifier les domaines, l'étendue et le niveau de vos compétences, afin de vérifier leur adéquation avec le niveau de compétences exigé par la certification :

- Détail des activités pratiquées lors de votre parcours professionnel
- Description des situations professionnelles rencontrées
- Description des compétences acquises et mobilisées lors de ces expériences
- Preuves de ces compétences : contrats de travail (même bénévole) détaillés, supports artistiques (photos, vidéos), supports de communication (dossiers ou vidéos de présentation de vos prestations, précisant les tâches et les activités pratiquées).

Le livret II doit traiter de toutes les compétences validées par la certification pour prétendre à son obtention dans son intégralité, et les expériences décrites doivent couvrir de manière significative toutes les activités du référentiel.

Le livret II sera remis au jury composé de trois magiciens en activité (extérieurs à notre organisme).

3ème étape de la VAE : Examen par le jury et entretien

Le jour J, votre livret II est examiné par le jury et vous passez un entretien qui doit permettre de vérifier l'adéquation entre votre expérience professionnelle, vos compétences acquises et le référentiel d'activité validé par la certification.

L'entretien se déroule sans public, en présence du jury composé de trois magiciens en activité (extérieurs à notre organisme) et d'un représentant de notre organisme.

Si votre dossier ne présente pas suffisamment de vidéos pour prouver vos compétences vis-à-vis des blocs 1, 2, 3, 4 et 5, vous pouvez être invité par le jury à une mise en situation, identique à celle proposée par la voie de la formation pour les blocs concernés, c'est-à-dire :

- Vous présentez un numéro de votre choix devant un vrai public (bloc 5)
- Vous préparez un minimum de 2 tours par discipline (Voir détail des blocs 1, 2, 3, 4) et le jury vous demande de présenter un tour choisi au hasard dans chaque discipline.
- Chaque tour doit durer entre 3 et 10 min maximum (vous serez chronométré).

4ème étape de la VAE : Délibération par le jury

Le jury délibère en prenant appui sur votre dossier, l'entretien et la mise en situation éventuelle. Chacune des compétences du référentiel d'activité fait l'objet d'une validation ou d'un refus de validation.

Si chacune des compétences n'est pas validée par le jury, la certification n'est que partiellement validée, ou refusée.

5ème étape de la VAE : Résultat

Quelques jours après l'entretien le jury communique le résultat de ses délibérations et donne ses préconisations le cas échéant.

Tout refus d'attribution ou attribution partielle sera dûment motivé(e).

En cas de validation partielle :

- Le jury précise la nature des compétences devant faire l'objet d'un contrôle complémentaire.
- Le bénéfice des compétences acquises est acquis à vie.
- Vous pourrez suivre les modules correspondants aux compétences ayant fait l'objet de préconisation au sein de l'organisme de votre choix et/ou justifier d'une expérience professionnelle complémentaire, avant de présenter à nouveau votre candidature.

En cas de validation totale, un parchemin est remis au candidat.

ANNEXE 1 : le livret 2

DEMANDE DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

LIVRET 2 à renseigner par le candidat

En vue d'accéder à la certification professionnelle de **Magicien**

CANDIDAT – Votre identité

Joindre une copie de votre pièce d'identité.

NOM (Mme /M) :	Prénom :
Date et lieu de naissance :	
Adresse :	
.....	
.....	
Code postal :	Ville
.....	
Mail: @	

Partie réservée à L'organisme de formation

Date de réception du dossier VAE – livret 2 :

Dossier complet : OUI NON

Date :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e),

.....
.....

Certifie sur l'honneur :

- présenter ce livret 2 retraçant mes activités en vue d'une demande de validation des acquis de l'expérience pour le titre de Magicien
- l'exactitude de toutes les informations figurant dans ce dossier*
- avoir déposé un seul dossier de demande de Validation des Acquis de l'Expérience pour le titre de Magicien dans un seul centre de formation pour l'année civile en cours.

Fait à :

Le :

Signature

* « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende » (code pénal art 441-1)

VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL

Présentez l'ensemble de votre parcours professionnel.

Inscrivez chacun des emplois suffisamment significatifs que vous avez occupés jusqu'à ce jour, y compris celui que vous occupez actuellement.

Ces emplois peuvent être ou non en rapport avec votre demande de validation des acquis de l'expérience.

Emploi occupé ou intitulé de votre fonction	Période d'emploi	Durée en années ou en mois	Employeur : Nom, adresse et secteur d'activité	Précisez vos principales activités dans cet emploi
1				
2				
3				

4				
5				
6				
7				
8				
9				

10				
11				
12				

VOS ACTIVITES BÉNÉVOLES

Présentez les activités bénévoles que vous avez éventuellement exercées, y compris celle(s) que vous exercez actuellement.

Ces activités peuvent être ou non en rapport avec votre demande de validation des acquis de l'expérience.

Activité ou fonction exercée	Temps hebdomadaire consacré et durée totale de l'activité	Association ou structure : Nom, adresse et secteur d'activité	Décrivez le contenu de ces activités bénévoles
1			
2			
3			
4			

5			
6			
7			
8			

VOTRE PARCOURS DE FORMATION

Diplômes ou titres obtenus : joindre les photocopies.

Diplôme ou titre	Année d'obtention	Lieu d'obtention
1		
2		
3		
4		

Formation continue, Développement Professionnel Continu

Il n'est pas obligatoire d'avoir suivi des formations continues pour l'obtention de la certification par la voie de la VAE. Il s'agit uniquement d'un élément d'information de votre parcours.

Intitulé de la formation	Année ou période	Durée totale en heures	Organisme de formation ou formateur et lieu de formation	Objectifs et contenus de la formation <i>Indiquez si vous avez obtenu une attestation, un certificat ou un diplôme</i>

VOTRE PROJET

Quelles sont les motivations qui vous conduisent à demander la validation de vos acquis pour l'obtention du titre de Magicien ?

PORTEFEUILLE DE PREUVES

Vous déclarez avoir acquis les compétences de la certification professionnelle de Magicien.

Dans le tableau ci-après, merci de constituer votre portefeuille de preuves en complétant les colonnes :

Colonne « Descriptif de situations et d'expériences professionnelles » :

Rédigez vos expériences en utilisant des verbes d'action le plus souvent au présent et en employant le « JE ». Veillez à être concis en vous appuyant sur des exemples précis et pertinents systématiquement replacés dans un contexte professionnel et situés dans le temps.

Exemple : En 2023, j'ai présenté un spectacle de magie pour enfants pour le comité d'entreprise de la RATP.

Colonne « Justificatifs apportant la preuve de votre savoir-faire et/ou de votre pratique professionnelle » :

Chaque fois que cela vous est possible, apportez la preuve de vos savoir-faire en produisant tous supports et justificatifs :

Pour les Blocs de compétences 1, 2, 3, 4 et 5

- ✓ Enregistrement vidéo, passages télévisés, ...
- ✓ Attestation d'activité
- ✓ Contrats de travail ou de prestations
- ✓ Article de presse, publication sur les réseaux sociaux...
- ✓ Attestations ou recommandations du milieu professionnel

Pour le Bloc de compétences 6

- ✓ Questionnaire méthodique de préparation d'un numéro
- ✓ Plan de scène, story-board
- ✓ Fiches de sécurité
- ✓ Cahier d'entretien du matériel
- ✓ Témoignages de clients
- ✓ Plan d'entraînement
- ✓ Plan méthodique d'entretien du matériel
- ✓ Plan de veille technique et concurrentiel
- ✓ Contrats avec une salle de sport, un préparateur physique
- ✓ Abonnement newsletters spécialisées
- ✓ Lien vers votre site internet
- ✓ Copie de vos brochures commerciales
- ✓ Exemples de devis, factures, ...
- ✓ Abonnements newsletters branche spectacle vivant
- ✓ Inscriptions sur des sites spécialisés

🔗 Liste non exhaustive permettant de justifier de vos pratiques professionnelles.

Bloc de compétences 1 (BC1) : CONSTITUER UN RÉPERTOIRE DE MAGIE DE CLOSE UP			
Questionnement du candidat		Descriptif et preuves du candidat	
ACTIVITÉS et TÂCHES	COMPÉTENCES ÉVALUÉES	Descriptif de situations et de pratiques professionnelles ou extra-professionnelles	Justificatifs apportant la preuve de votre savoir-faire et de votre pratique professionnelle
A1 Elaborer un répertoire dans le domaine de la magie verticale avec des cartes (sans table)	C1.1 Manipuler des cartes avec fluidité et précision, en adaptant les gestes à la proximité du public et en mobilisant les techniques spécifiques (levée double, double coupe, fausses coupes, contrôles, comptages, forçages...), afin d'exécuter les enchaînements techniques utilisés dans les tours de magie verticale avec des cartes (sans table).		
	C1.2 Exécuter des tours de magie verticale avec des cartes en situation de close up (cocktail debout, événement, salon professionnel...), en mobilisant les différentes techniques de magie et en s'adaptant à son environnement pour créer un impact magique.		
A2 Elaborer un répertoire dans le domaine de la magie des cartes sur table	C2.1 Exécuter des enchaînements de techniques de cartes sur table, en mobilisant les techniques spécifiques (mélanges, coupes, faux mélanges...), afin d'assurer une illusion parfaite.		

	C2.2 Réaliser des tours de cartes sur table en adaptant la présentation et la technique à l'espace disponible (restaurant, événement d'entreprise, scène de proximité...) pour créer une expérience visuelle magique, interactive et captivante.		
A3 Elaborer un répertoire dans le domaine de la magie des pièces	C3.1 Manipuler des pièces avec dextérité et précision, en combinant des techniques variées, afin d'assurer une exécution technique de qualité.		
	C3.2 Exécuter des tours de pièces en adaptant la présentation et la technique au contexte (scène, événement d'entreprise, bar...) et en adaptant les mouvements aux contraintes des espaces (angles de vue, lumière...), pour créer une expérience magique et mémorable.		
A4 Elaborer un répertoire dans le domaine de la magie de proximité avec des objets (élastiques, billets, gobelets...)	C4.1 Manier des objets du quotidien avec agilité, en utilisant des techniques de manipulation et des enchaînements fluides, afin de créer des illusions dans les yeux des spectateurs.		

	C4.2 Réaliser des tours de magie avec des objets du quotidien (élastiques, billets, gobelets...) en adaptant la présentation et la technique au contexte (événement familial, close up pour événement d'entreprise, animation...) et en exploitant l'aspect familier des objets utilisés pour surprendre et captiver le public.		
Bloc de compétences 2 (BC2) : CONSTITUER UN RÉPERTOIRE DE MAGIE DE SALON/SCENE			
Questionnement du candidat		Descriptif et preuves du candidat	
ACTIVITÉS et TÂCHES	COMPÉTENCES ÉVALUÉES	Descriptif de situations et de pratiques professionnelles ou extra-professionnelles	Justificatifs apportant la preuve de votre savoir-faire et de votre pratique professionnelle
A5 Elaborer un répertoire dans le domaine de la magie des cordes et des anneaux	C5.1 Manipuler des cordes et des anneaux avec précision et fluidité, en mobilisant les techniques spécifiques (nœuds, enchaînements, passes...) et en adaptant les mouvements à la position du public, afin de créer des illusions visuelles parfaites et surprenantes.		

	C5.2 Présenter des tours de magie avec cordes et des anneaux en situation de spectacle de salon ou de scène, en combinant gestuelle théâtrale et interaction avec le public, afin de captiver l'attention dans un cadre formel (spectacle, soirée, événement d'entreprise...).		
A6 Elaborer un répertoire dans le domaine de la magie des tours d'objets de scène (foulards, papier, liquides...)	C6.1 Manipuler avec habileté des objets visibles de loin pour les spectateurs (foulards, papier, liquides...), en utilisant les techniques de manipulation adéquates et en contrôlant les angles de vue pour le public, afin de produire des illusions spectaculaires et crédibles.		
	C6.2 Réaliser des tours de magie avec objets de scène en situation de spectacle, en adaptant la mise en scène et le rythme aux attentes du public et à l'espace scénique, afin de créer un moment magique et mémorable (théâtre, soirée, animation d'entreprise...).		

Bloc de compétences 3 (BC3) : CONSTITUER UN RÉPERTOIRE DE MAGIE POUR ENFANTS			
Questionnement du candidat		Descriptif et preuves du candidat	
ACTIVITÉS et TÂCHES	COMPÉTENCES ÉVALUÉES	Descriptif de situations et de pratiques professionnelles ou extra-professionnelles	Justificatifs apportant la preuve de votre savoir-faire et de votre pratique professionnelle
A7 Elaborer un répertoire de tours de magie pour enfants	C7 Présenter des tours de magie pour enfants adaptés à leurs âges et à leurs niveaux de compréhension avec une maîtrise technique et une présentation qui leur permettent de s'abandonner au rêve que procure la magie.		
A8 Elaborer un répertoire de sculptures de ballons pour enfants	C8 Réaliser des sculptures de ballons avec une aisance aussi bien technique qu'artistique qui permet de susciter l'adhésion des enfants.		
A9 Elaborer un répertoire de tours de magie que l'on peut apprendre aux enfants	C9.1 Adapter des tours de magie simples et sécurisés avec du matériel usuel (paille, enveloppe, gobelet, etc.), en mobilisant des techniques accessibles, afin de les rendre réalisables par des enfants selon leur âge et leur niveau de motricité.		

	C9.2 Animer des ateliers d'apprentissage de magie pour enfants, en utilisant des méthodes pédagogiques adaptées (démonstrations pas à pas, encouragements, jeux, échanges...) et en adaptant le langage afin de transmettre les tours de manière ludique et inclusive, tout en stimulant leur créativité et leur confiance en soi.		
Bloc de compétences 4 (BC4) : CONSTITUER UN RÉPERTOIRE DE MENTALISME			
Questionnement du candidat		Descriptif et preuves du candidat	
ACTIVITÉS et TÂCHES	COMPÉTENCES ÉVALUÉES	Descriptif de situations et de pratiques professionnelles ou extra-professionnelles	Justificatifs apportant la preuve de votre savoir-faire et de votre pratique professionnelle
A11 Elaborer un répertoire dans le domaine du mentalisme pour des prestations sur scène	C11.1 Proposer des tours de mentalisme de scène, en associant techniques d'illusion et maîtrise scénographique pour créer une expérience magique.		
	C11.2 Gérer les attentes et les croyances du public, en faisant preuve d'une attitude déontologique afin que manipulation et mentalisme soient toujours bien différenciés.		

A12 Elaborer un répertoire dans le domaine du mentalisme pour des prestations de proximité	C12 Effectuer des tours de mentalisme de proximité, en utilisant aussi bien les techniques magiques appropriées que les techniques de communication, afin de créer une expérience immersive et intrigante pour un public restreint (table à table, cocktail, animation privée...).		
Bloc de compétences 5 (BC5) : CAPTIVER SON AUDITOIRE			
Questionnement du candidat		Descriptif et preuves du candidat	
ACTIVITÉS et TÂCHES	COMPÉTENCES ÉVALUÉES	Descriptif de situations et de pratiques professionnelles ou extra-professionnelles	Justificatifs apportant la preuve de votre savoir-faire et de votre pratique professionnelle
A14 Personnaliser les tours de magie de son répertoire, dans le respect de la propriété intellectuelle	C14.1 Caractériser son projet artistique en identifiant son personnage et son univers pour divertir, susciter l'émerveillement et l'émotion du public, en sublimant l'aspect technique de son art.		
	C14.2 Sélectionner des tours de magie adaptés à son style artistique, à son public cible et à son contexte de prestation, en analysant leurs caractéristiques techniques, leur faisabilité et leur impact potentiel, afin de constituer un répertoire cohérent, varié et professionnel.		

	C14.3 Concevoir une adaptation originale ou nouvelle, dans le respect de la propriété intellectuelle, en créant un scénario personnalisé et une mise en scène pour donner du sens au projet artistique dans son ensemble.		
A15 Captiver son auditoire	C15.1 Capter l'attention du public dès le démarrage de sa prestation dans les différentes conditions de prestations (spectacle, table à table, cocktail...) en réalisant une amorce percutante qui suscitera immédiatement l'intérêt et l'adhésion du public.		
	C15.2 Gérer son trac et son stress en gardant son calme et en réagissant aux imprévus pour maîtriser le déroulement de la prestation.		
	C15.3 Occuper l'espace scénique mis à disposition afin que tout le monde puisse bénéficier équitablement de la prestation quelle que soit sa position parmi le public.		
	C15.4 Interagir avec le public, en observant ses réactions, en utilisant le regard, la gestuelle et la rhétorique pour déclencher des réactions après les moments forts et maintenir son attention.		

Bloc de compétences 6 (BC6) : ADAPTER, ENTRETENIR ET DEVELOPPER SON ACTIVITÉ			
Questionnement du candidat		Descriptif et preuves du candidat	
ACTIVITÉS et TÂCHES	COMPÉTENCES ÉVALUÉES	Descriptif de situations et de pratiques professionnelles ou extra-professionnelles	Justificatifs apportant la preuve de votre savoir-faire et de votre pratique professionnelle
A16 Adapter son répertoire au contexte de la prestation	C16.1 Analyser les besoins du client : Questionner le client, en pratiquant l'écoute active et la reformulation afin d'identifier ses besoins dans le contexte de son événement.		
	C16.2 Analyser les conditions d'exécution d'une prestation : caractériser les conditions d'organisation en identifiant le profil de son public, le nombre de participants, leur âge, la présence de personnes en situation de handicap, la langue parlée, les espaces mis à disposition et le contexte de l'événement (mariage, anniversaire, séminaire d'entreprise, soirée de prestige pour une marque...) pour proposer une prestation adaptée.		
	C16.3 Identifier les éléments techniques (type de micro, type de projecteurs, formats musicaux...) nécessaires au bon déroulement de la prestation pour en garantir la qualité.		
A17 Adapter son répertoire aux	C17.1		

différentes situations de handicap	Identifier les différentes situations de handicap et leurs spécificités pour mesurer l'impact sur son répertoire et analyser les besoins en compensation.		
	C17.2 Mettre en œuvre les adaptations nécessaires de son répertoire pour permettre aux personnes en situation de handicap de bénéficier de la prestation.		
A18 Adapter son répertoire face aux enjeux sociétaux	C18 Adapter son répertoire en intégrant la lutte contre les violences, les discriminations et les harcèlements sexuels, sexistes et scolaires dans sa proposition artistique, pour répondre aux enjeux sociétaux.		
A19 Agir en faveur de la transition écologique	C19 Intégrer le développement durable dans sa pratique professionnelle en mettant en place une stratégie respectueuse de l'environnement pour son activité.		
A20 Répéter sa prestation	C20.1 Contrôler la mémorisation des éléments techniques du répertoire et du déroulement scénique (texte, entrée et sortie, déplacements sur scène, durée à respecter, coordination avec la régie technique...), en identifiant les points d'amélioration nécessaires et/ou les points faibles méritant attention.		

	C20.2 Identifier les aléas potentiels de la prestation (retard, imprévu, lieu de prestation non conforme à ce qui était prévu, public récalcitrant...) afin d'anticiper les solutions alternatives.		
A21 Effectuer les opérations de maintenance sur son matériel et l'acheminer avec précaution	C21 Entretien le matériel pour la prestation en effectuant les opérations de maintenance nécessaires et l'acheminer avec précaution, afin d'assurer une prestation fluide et répondant aux attentes du client.		
A22 Assurer la sécurité du lieu et du matériel	C22 Mettre en œuvre les moyens de prévention et de protection individuels et collectifs qui respectent les obligations sécuritaires, en identifiant les contraintes techniques liées aux espaces et aux équipement mis à disposition pour assurer sa propre sécurité, comme celle des participants.		
A23 Entretenir sa condition physique et intellectuelle nécessaire à la pratique de son répertoire	C23.1 Identifier les activités nécessaires au maintien de la condition physique et psychique pour concevoir un plan d'entraînement permettant de prévenir les risques musculosquelettiques.		
	C23.2 Réaliser le plan d'entraînement pour contrôler, entretenir et développer ses capacités physiques et intellectuelles, nécessaires à la bonne exécution de son répertoire.		

A24 Réaliser une veille concurrentielle et technologique	C24 Structurer une veille technique et technologique en s'informant de l'actualité du métier de magicien (par les médias spécialisés et généralistes sur les nouvelles technologies, les congrès spécialisés, articles, vidéos...) et des nouvelles technologies en général afin d'identifier les évolutions à apporter à son répertoire.		
A25 Suivre l'actualité et le contexte socio-culturel	C25 Moduler son interprétation et adapter son répertoire en fonction de l'actualité socio-culturelle afin de toucher le public quelle que soit la situation.		
A26 Analyser du retour public	C26 Obtenir du feedback après une prestation, en allant au-devant du public et des réactions dans les médias (réseaux sociaux, presse...) pour renforcer l'écriture et l'interprétation.		
A27 Faire évoluer son répertoire	C27 Enrichir et moduler son répertoire par la veille concurrentielle, le suivi de l'actualité du métier de magicien et des nouvelles technologies pour être capable de couvrir un plus grand éventail de possibilités artistiques et contextuelles.		
A28 Connaître et entretenir sa connaissance de la réglementation sociale et fiscale de sa branche professionnelle	C28 Respecter les normes sociales et fiscales en vigueur, les droits d'auteur et la propriété intellectuelle pour exercer son activité dans le cadre réglementaire de la branche du spectacle vivant.		

A29 Développer son activité professionnelle et gérer sa carrière	C29 Structurer des réseaux personnels et professionnels avec des employeurs, des partenaires et des intermédiaires professionnels, afin de développer et consolider son activité.		
A30 Communiquer sur son activité	C30 Communiquer sur son offre et sa marque (personal branding) par l'utilisation des techniques de marketing modernes afin de développer et consolider son activité.		
A31 Négocier et vendre ses prestations dans le respect des pratiques professionnelles	C31.1 Estimer le budget de ses différentes prestations en évaluant les charges et les produits de chaque poste, afin de proposer les tarifs de vente les plus adaptés en fonction des clients et des contextes.		
	C31.2 Argumenter son offre en la valorisant, en pratiquant l'écoute active des attentes du client et en levant les freins d'achat, afin de livrer une prestation qui répondra à ses besoins et à ses moyens tout en étant vendue au meilleur prix possible.		
	C31.3 Réaliser un modèle de devis et de facturation en respectant les obligations légales pour clôturer la vente.		